

DELIBERATION CA042-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2020-097 du 7 octobre 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN,

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 17 mai 2021

Objet de la délibération : Nouvelle offre de formation du premier cycle - IUT

Le Conseil d'Administration réuni le jeudi 20 mai 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La nouvelle offre de formation du premier cycle de l'IUT est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 1 abstention.

Fait à Angers, en format électronique.

Olivier HUISMAN

*Le Directeur général des services,
Pour le président et par
délégation*

Signé le 27 mai 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 27 mai 2021

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers (composante IUT d'Angers)

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence professionnelle « Gestion des achats et des approvisionnements » (parcours Achat)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Droit, Economie, Gestion
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	IUT d'Angers
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours Achat
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Angers

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Totalement en alternance (Contrat d'apprentissage et de professionnalisation)
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	450h de formation + 150h de projets tuteurés Dont séjour 10 jours à Chicago 100% en anglais Dont 70h de cours totalement en anglais (en plus des cours d'anglais représentant 42h de formation)
Effectifs attendus :	25
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Depuis la dernière évaluation par l'HCERES le nombre d'heures et la diversité des enseignants chercheurs (1 professeur d'Université notamment) ont été renforcés. L'utilisation des outils numériques (à la fois en raison des cours à distance suite au Covid mais aussi avant) a été renforcée. Un projet annuel de séjour professionnel de 10 jours à Chicago (hors contexte Covid) a été mis en place pour les alternants en juin de chaque année. Le nombre d'heures de formation professionnelle en anglais a été renforcé (70h actuellement).</p> <p>Cette Licence Professionnelle devrait intégrer la troisième année du BUT Techniques de Commercialisation en 2023.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers – IUT, département GMP

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Métiers de l'industrie : conception de produits industriels
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement à l'identique
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Sciences, Technologies, Santé.
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	Un seul parcours intitulé : Conception et réalisation de machines spéciales

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Angers, site ENSAM (le département GMP étant situé dans les locaux de cette école d'ingénieurs) et Lycée Chevrolier.
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation exclusivement en alternance (apprentissage et éventuellement quelques contrats de professionnalisation).
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	450h
Effectifs attendus :	16
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Une convention est signée avec Le Lycée Chevrolier d'Angers afin de pouvoir faire profiter aux étudiants des équipements du lycée notamment en matière de Robotique.
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Cette licence professionnelle devrait intégrer la troisième année du BUT Génie Mécanique et Productique en 2023.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers (composante IUT d'Angers)

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Licence professionnelle « Commerce et Distribution » (parcours Distrisup Management)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement à l'identique
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Droit, Economie, Gestion
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	IUT d'Angers
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	Parcours Distrisup Management
Lieux de la formation <i>(préciser le cas échéant les délocalisations) :</i>	Angers

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Totalement en alternance (Contrat d'apprentissage et de professionnalisation)
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	450h de formation + 150h de projet Dont séjour 10 jours à Chicago 100% en anglais
Effectifs attendus :	25
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Réseau national Distrisup
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Depuis la dernière évaluation par l'HCERES le nombre d'heures et la diversité des enseignants chercheurs (1 professeur d'Université notamment) ont été renforcés. L'utilisation des outils numériques (à la fois en raison des cours à distance suite au Covid mais aussi avant) a été renforcée. Un projet annuel de séjour professionnel de 10 jours à Chicago (hors contexte Covid) a été mis en place pour les alternants en juin de chaque année.</p> <p>Cette licence professionnelle, intégré au département Technique de Commercialisation, ne sera pas intégré à un parcours du BUT mais restera suspendue.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	mention : Maintenance des Systèmes Industriels, de Production et d'Energie.
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement à l'identique
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Sciences, Technologies, Santé
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	/
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	<p>Un seul parcours « Maintenance des Systèmes Automatisés » est proposé. Ce parcours répond aux besoins croissants du secteur de la maintenance des industries et plus particulièrement sur les systèmes automatisés, robotisés et communicants.</p> <p>La formation est évolutive afin de s'adapter aux nouvelles technologies de plus en plus présentes dans l'industrie.</p>

	<i>Au-delà d'un apport pluri-technologique de haut niveau permettant de faire évoluer un.e technicien.ne en expert, cette formation amène aux étudiant.e.s les compétences nécessaires pour qu'ils.elles deviennent des responsables maintenance (Agent de Maîtrise) directement opérationnel.le.s</i>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	9 semaines à Angers, Campus de Belle-Beille 7 semaines à Sablé/Sarthe, Lycée R. ELIZE
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	La formation est 100% en alternance. Les CA et les CP sont possibles. Les enseignements ont lieux en présentiel.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Volume enseignement : 430h en face à face plus 140h de projet tuteuré. Heures en langue étrangère : En plus du module d'anglais à proprement dit (30h), les soutenances de projets tuteurés sont désormais en anglais. Cela représente environ 7 à 8% des enseignements.
Effectifs attendus :	Les possibilités d'accueil dans les salles de TP (contraintes pédagogiques et de sécurité) ainsi que les moyens en ressources humaines pour le suivi des alternants limitent l'effectif à un groupe de 16 étudiants. Une réflexion est actuellement engagée avec le lycée partenaire pour monter à 24 étudiants.
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Une convention est signée entre l'IUT d'Angers-Cholet et le Lycée Raphaël ELIZÉ. Elle précise les modalités du partenariat (coordination générale de la Licence Professionnelle, organisation administrative, suivi, modalité de contrôle des connaissances, Jury de diplôme,...) et les dispositions financières.
Accords internationaux particuliers :	/
Conventionnement avec une institution privée française :	/

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Assurance, Banque, finance : supports opérationnels
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Créée en 2004, La LP forme des étudiants au niveau Bac +3 pour les métiers de gestionnaire dans les domaines Épargne, Prévoyance Retraite, des commerciaux en produits individuels ou collectifs, des conseillers, des chargés d'études ou de projets. La licence professionnelle répond aux besoins des caisses de retraite et de prévoyance, des mutuelles, des organismes de sécurité sociale, des banques et des assurances. Renouvellement
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Droit Économie Gestion
Établissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	METIERS DE L'EPARGNE, PREVOYANCE ET RETRAITE

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	IUT Angers-Cholet
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	En formation initiale / en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) / en formation continue
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Volume d'enseignements : 446 heures (dont 38 h d'anglais de spécialité)
Effectifs attendus :	20 à 24
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non
Accords internationaux particuliers :	Non
Conventionnement avec une institution privée française :	Non
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p><u>Atouts/Évolutions/Améliorations :</u></p> <p>Formation adaptée et pertinente – Formation reconnue par les entreprises partenaires du secteur (la promotion 2020/2021 compte 4 alternants et 12 étudiants en formation initiale actuellement tous en stage pour 16 semaines). Compétences recherchées - Formation à vocation professionnelle immédiate donnant des compétences recherchées et rarement apportées par d'autres formations (la promotion 2020/2021 compte la moitié d'étudiants venant des Pays de la Loire et l'autre moitié venant des autres régions de France).</p> <p>Nombreux débouchés : les diplômés trouvent un emploi dans les institutions de retraite et de prévoyance, mais aussi les mutuelles, les banques, les compagnies d'assurances. - Taux d'insertion (80 à 90 % d'insertion immédiate).</p> <p>Mise en place d'actions pour le développement de l'alternance (informations des entreprises sur la formation et l'alternance, Alternance Dating, accompagnement des étudiants et des entreprises...).</p> <p>Multiplication des dispositifs d'informations visant à faire connaître la formation (Fiche formation - Forum de l'orientation - Printemps de l'orientation...).</p>	

L'équipe pédagogique composée de professionnels, enseignants et enseignants chercheurs adopte différentes pratiques pédagogiques complémentaires. Taux de réussite important (entre 95% et 100% chaque année)

La recherche constitue un objectif pédagogique important (principalement sur les thèmes d'actualités et spécialement dans les travaux, les projets et les mémoires des étudiants).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers – IUT Angers-Cholet

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Productions animales
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence Professionnelle (LP)
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement à l'identique La LP Productions Animales est renouvelée à l'identique comprenant 2 parcours : Métiers du conseil en élevage (MCE) et Conseil, Valorisation et commercialisation des animaux d'élevage (CVCAE).
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Sciences, Technologies, Santé
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	2 parcours sont proposés : - Métiers du conseil en élevage (MCE) - Conseil, Valorisation et commercialisation des animaux d'élevage (CVCAE)
Lieux de la formation <i>(préciser le cas échéant les délocalisations) :</i>	Le parcours « Métiers du conseil en élevage (MCE) » est réalisé à l'Ecole Supérieure d'Agricultures (ESA) d'Angers

	Le parcours « Conseil, Valorisation et commercialisation des animaux d'élevage (CVCAE) » est réalisé au CFA du CEZ de Rambouillet mais également au sein du CFPPA de Bressuire
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	La formation est accessible en formation initiale (FI) ou en apprentissage (FA), en formation continue (FC) dont les contrats de professionnalisation et par des acquis de l'expérience (VAE)
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	<p>Le parcours MCE comprend 609h dont 469h d'enseignements et 140h de projet tutoré. Le parcours MCE offre la possibilité d'effectuer le 1^{er} semestre de la formation dans une école partenaire des Pays-Bas (CAH de Dronten), permettant ainsi d'assurer dans ce cas au moins 50% des enseignements de la formation en langue anglaise.</p> <p>Le parcours CVCAE comprend 590h dont 450h d'enseignements et 140h de projet tutoré. Dans ce parcours, aucune part d'enseignement n'est assurée en langues étrangères.</p>
Effectifs attendus :	<p>Pour le parcours MCE, l'effectif attendu est de 50 étudiants</p> <p>Pour le parcours CVCAE, l'effectif attendu est de 12 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p><u>Parcours MCE</u> : sans objet</p> <p><u>Parcours CVCAE</u> : Partenariat avec le campus des Sicaudières de Bressuire</p>
Accords internationaux particuliers :	<p><u>Parcours MCE</u> : Le parcours MCE offre la possibilité d'effectuer le 1^{er} semestre de la formation dans une école partenaire des Pays-Bas (CAH de Dronten). Dans ce cas, un semestre supplémentaire comprenant un stage de 5 mois à l'international et la soutenance d'un mémoire de fin d'études permet aux étudiants d'obtenir également le diplôme European Engineer Degree (Bachelor Néerlandais)</p> <p><u>Parcours CVCAE</u> : sans objet</p>

	Les accords ERASMUS portés par l'IUT offrent la possibilité aux étudiants d'effectuer un stage à l'étranger
Conventionnement avec une institution privée française :	<p><u>Parcours MCE</u> : L'université d'Angers et l'Ecole Supérieure d'Agricultures d'Angers ont établi une convention de partenariat en matière d'offre de formation qui s'inscrit dans le cadre d'une politique de site et de complémentarité de leurs objectifs de formation</p> <p><u>Parcours CVCAE</u> : sans objet</p>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Au cours de la précédente période, des améliorations ont été apportées au sein de la formation. La LP Productions animales étant une formation professionnalisante est principalement assurée par l'alternance. De ce fait, un suivi régulier des alternants est effectué tout au long de l'année par le tuteur pédagogique de l'équipe enseignante. Ce suivi comprend notamment des visites au sein de l'entreprise d'accueil et la mise en place d'un carnet d'apprentissage servant de liaison entre l'entreprise d'accueil représentée par le maître d'apprentissage, l'alternant et les responsables de la formation en lien avec le tuteur pédagogique.</p> <p>Enfin, le conseil de perfectionnement est actuellement commun aux deux parcours de la LP Productions animales.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Biologie Analytique et Expérimentale
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP-Licence Professionnelle
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement à l'identique
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	SCIENCES, TECHNOLOGIES ET SANTE
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	Université d'Angers
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	Consolidation des compétences en biotechnologie cellulaire et moléculaire en tronc commun et spécialisation des étudiants en deux parcours, un <u>parcours végétal</u> pour une formation à l'amélioration des plantes (via les biotechnologies et l'expérimentation terrain) et un <u>parcours animal</u> pour une formation à l'expérimentation animale et ses alternatives

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	IUT Angers
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation est possible en parcours par alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et en parcours initial (stage)
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	440 heures 40 heures Anglais
Effectifs attendus :	28
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Liens contractuels avec le Lycée Jean-Moulin (49-Angers) et lycée du Fresne (49-Sainte Gemmes sur Loire)
Accords internationaux particuliers :	non
Conventionnement avec une institution privée française :	non
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Évolution progressive vers 100% des effectifs en alternance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - année 18-19 : 4/9 (PV) + 12/14(PA) étudiants - année 19-20 : 4/10 (PV)+ 8/12(PA) étudiants - année 20-21 : 11/12 (PV)+ 12/12(PA) étudiants, la 24^{ème} étudiante étant une étudiante en situation de handicap 	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Agriculture biologique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences, Technologies, Santé
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	IUT Angers-Cholet, site de Belle-Beille. Délocalisation prévue avec le Maroc USMBA Fès dès 2022

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	En apprentissage ou en contrat de professionnalisation - en formation classique et en blended-learning uniquement pour le public en échanges internationaux
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Enseignement : 432 heures (dont 35 heures d'anglais) Projets tutorés : 162 heures Entreprise (alternance) : 1190 heures
Effectifs attendus :	30
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Lycée Nature de la Roche sur Yon (85)- Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire
Accords internationaux particuliers :	Convention avec l'USMBA de Fès
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>La licence professionnelle Agriculture Biologique est depuis, 4 ans, déclinée et évaluée en compétences, ce qui permet aux diplômés et aux entreprises de parler le même langage et de se comprendre facilement lors d'un entretien d'embauche. Elle fait appel à de l'innovation pédagogique et notamment aux serious-games, classe inversée, évaluation par les pairs. Elle fait appel aux meilleurs experts de l'Agriculture Biologique et est basée sur des projets sur commandes d'entreprises et études de cas de terrain.</p> <p>C'est une licence professionnelle à insertion professionnelle directe. Par conséquent, les diplômés ne sont pas encouragés à poursuivre vers un master ou une école d'ingénieurs.</p> <p>Compte tenu du fort développement de l'agriculture biologique dans le monde (Surfaces et consommation doublées lors des quatre dernières années), les diplômés n'ont aucune difficulté à s'insérer dans le monde professionnel. Ils participent et accompagnent la construction et le déploiement de l'agriculture biologique, en France et dans le monde.</p> <p>Forts de plus de 10 années d'expérience, dans cette formation innovante en AB, à l'IUT d'Angers-Cholet, nous souhaitons mettre à disposition nos compétences dans le cadre de la coopération internationale et plus particulièrement dans la professionnalisation de l'enseignement supérieur en Afrique.</p> <p>Aussi, nous prévoyons de délocaliser la LP Agriculture Biologique, à l'Université USMBA de Fès, dès septembre 2022. Trois objectifs sont visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement à l'insertion professionnelle et à l'innovation pédagogique du personnel enseignant marocain (stages au Lab'UA, laboratoire d'innovation pédagogique de l'Université d'Angers) 	

- **La professionnalisation de l'enseignement supérieur** en impliquant les entreprises dans les formations, les visites d'entreprises, les projets, les stages et l'emploi afin que **chaque étudiant formé soit un étudiant inséré en entreprise.**
- **La formation de cadres intermédiaires en agriculture biologique** (technicien- conseil, animateur de filière, contrôleur AB) afin d'accompagner la nouvelle stratégie agricole marocaine « Génération Green ». Il s'agit de répondre au changement climatique, à l'érosion et à la disparition des ressources en eau, liée à une agriculture trop intensive.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Créé en 2018 par le département Carrières Sociales. Issue d'un constat sur l'employabilité et sur le besoin de formation de professionnels du social dans le champ de l'insertion et de la réinsertion professionnelle au niveau local ainsi que du besoin de formation pour les accompagnants du « public migrant ». Les recherches des deux responsables de formation portent sur ces domaines et les partenariats locaux étaient pré établis.
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Champ scientifique : Sciences Humaines et Sociales Champ professionnel : Intervention Sociale
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	Université d'Angers IUT Angers-Cholet

Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	Accompagnement et Insertion Professionnelle des Publics Etrangers et/ou Vulnérables
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	IUT Angers Site de Belle-Beille
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Sur site au premier semestre puis 14 semaines de stage au second semestre. Pas de passage en alternance envisagée, les structures d'accueil des diplômés ont souvent des ressources financières limitées.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	450h
Effectifs attendus :	18
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>La formation sera intégrée à la troisième année du BUT Carrières sociales en 2023.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION Licence **2020-2021**
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé :	Licence Professionnelle (LPro) Métiers de l'Industrie : G estion de la P roduction Industrielle (GPI) Fiche RNCP 30128.
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence Professionnelle
Origine de la formation :	Renouvellement
Champ de formations :	STI
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	<u>Université d'Angers</u>
Parcours :	Gestion et conception de projets industriels
Lieux de la formation :	I.U.T. Angers-Cholet – Département Génie Mécanique et Productique (G.M.P.) : Formation délocalisée sur le site du Domaine Universitaire Choletais (D.U.C.). Boulevard Pierre Lecoq – BP 90207 - 49300 Cholet.
Modalités d'enseignement :	<u>En 2021+2</u> , la LPro GCPI est accessible en alternance (Contrats de pro ou apprentissage), en formation continue et par la VAE. Le programme s'articule autour de 9 unités d'enseignement (440h de formation/150h Projet tutoré/ 38 semaines de stage) : U.E.1 : Conduite de Projets, U.E.2 : Formation Générale et Linguistique, U.E.3 : Outils et méthodes, U.E.4 : Organisation des systèmes de production, U.E.5 : Management, U.E.6 : Technique de conception, U.E.7 : Pilotage, U.E.8 : Projet tutoré, U.E.9 : Stage,

	<p>constituées de modules de formation qui correspondent aux compétences de la ou du futur.e diplômé.e.</p> <p>Le stage s'articule :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Périodes</th> <th>Semaine en entreprise</th> <th>Semaine(s)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Période Initiale en entreprise</td> <td>~3</td> <td>36/37</td> </tr> <tr> <td>Période 1 en centre</td> <td>5</td> <td>38 à 42</td> </tr> <tr> <td>2^{ème} Période Entreprise</td> <td>2</td> <td>43/44</td> </tr> <tr> <td>Période 2 en centre</td> <td>5</td> <td>45 à 49</td> </tr> <tr> <td>3^{ème} Période Entreprise</td> <td>4</td> <td>50 à 02</td> </tr> <tr> <td>Période 3 en centre</td> <td>4</td> <td>02 à 05</td> </tr> <tr> <td>4^{ème} Période Entreprise</td> <td>S06/fin Août.</td> <td>06/fin Août</td> </tr> </tbody> </table> <p>La licence est évaluée à 100% en Contrôle Continué suivant les modalités définies auprès de l'université, une note projet tutoré, une note entreprise, une note mémoire et soutenance.</p>	Périodes	Semaine en entreprise	Semaine(s)	Période Initiale en entreprise	~3	36/37	Période 1 en centre	5	38 à 42	2 ^{ème} Période Entreprise	2	43/44	Période 2 en centre	5	45 à 49	3 ^{ème} Période Entreprise	4	50 à 02	Période 3 en centre	4	02 à 05	4 ^{ème} Période Entreprise	S06/fin Août.	06/fin Août
Périodes	Semaine en entreprise	Semaine(s)																							
Période Initiale en entreprise	~3	36/37																							
Période 1 en centre	5	38 à 42																							
2 ^{ème} Période Entreprise	2	43/44																							
Période 2 en centre	5	45 à 49																							
3 ^{ème} Période Entreprise	4	50 à 02																							
Période 3 en centre	4	02 à 05																							
4 ^{ème} Période Entreprise	S06/fin Août.	06/fin Août																							
Volume horaire de la formation :	Enseignement : 440 heures (dont 52 heures d'anglais) Projets tutorés : 150 heures Entreprise (alternance) : 1330 heures (38 semaines/35h)																								
Effectifs attendus :	16																								
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	La LPro GCPI est issue depuis 2002 d'un partenariat avec le Lycée Fernand Renaudeau, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire (du Choletais en 2002) et plus particulièrement l'I.D.C.I. (Institut de Développement et de Créativité Industrielle) et la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC).																								
Accords internationaux particuliers :																									
Conventionnement avec une institution privée française :																									
<p>La Licence Professionnelle (LPro), Gestion de la Production Industrielle (G.P.I.) : Gestion et Conception de Projets Industriels (G.C.P.I.) de l'IUT d'Angers-Chollet (département Génie Mécanique et Productique, site de Chollet), issu depuis 2002 d'un partenariat avec le Lycée Fernand Renaudeau, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire (du Choletais en 2002) et plus particulièrement l'I.D.C.I. (Institut de Développement et de Créativité Industrielle) et la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC), forme des techniciens spécialistes dans la Gestion et Conception de Projets Industriels.</p> <p>La LPro GCPI se veut une année de spécialisation, destinée à l'entrée sur le marché du travail. Elle s'inscrit dans une région (Pays de la Loire et notamment le Maine et Loire) riche en entreprises multi-secteurs d'activités. Cette licence a été créée en 2002 à l'initiative des industriels du bassin d'emploi pour répondre à l'attente de disposer de techniciens supérieurs en mesure de se profiler sur des postes à responsabilité et disposant de méthodologie de gestion de projet (La licence G.C.P.I. est issue de la transformation en 2002 en licence à part entière du parcours DU CGPI (Diplôme Universitaire Conception et Gestion de Projets Industriels) en Licence professionnelle) Cette formation a été créée à la demande de la profession en raison du manque de formation dans ce domaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette formation est le fruit d'une réflexion menée en collaboration étroite avec la CCI de Maine et Loire, le soutien d'actrice(s).eur(s) de la formation et des acteurs socio-économique du territoire. Ceux-ci mettent à disposition leurs compétences au service de la formation grâce à une implication des équipes, notamment lors des cours et encadrements de projets. • Ces collaborations ont permis de parfaitement cibler dans un premier temps, le besoin industriel qui se traduit par un manque de diplômé.e(s) ayant l'ensemble des compétences requises dans la gestion de projets. C'est dans un second temps que ce partenariat a justement permis de définir les compétences nécessaires afin de créer cette licence. 																									

Aujourd'hui, forte de ces **19 années d'expériences** (+ 2 années du D.U. C.G.P.I. : Conception et Gestion de Projets Industriels soit 19 années d'expériences), de ces **303 étudiant.e(s) en formation initiale, 83 contrats de professionnalisation, 12 contrats d'apprentissage** depuis septembre 2020. La LPro G.C.P.I. continue son engagement dans la formation de jeunes technicien.ne(s) et sa collaboration avec les entreprises.

La LPro GCPI répond à un réel besoin des entreprises industrielles qui voient leurs projets se complexifier avec l'évolution technique et technologique. Leurs responsables de services, chef.fe de projets... doivent alors avoir des connaissances pluri-technologiques poussées mais également des compétences managériales pour l'encadrement du service.

La transformation du DU CGPI en 2002 est aujourd'hui un succès. Son passage en alternance a permis de conforter les candidatures et d'augmenter la notoriété du diplôme auprès des entreprises des secteurs industriels du grand ouest.

Le stage de longue durée (du fait de l'alternance), l'approche métier omniprésente dans les modules de formation, la pédagogie par projet, les projets tutorés et la notoriété de la formation, permettent une bonne insertion professionnelle des diplômés : 1^{er} emploi en moins de 1.48 mois, emplois stables correspondants aux objectifs de la LP, niveaux de salaires supérieurs à la moyenne nationale. En outre l'étude « Les métiers en 2022 »

(https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares_metiers_2022_prospective_metiers_qualifications.pdf) diligentée par l'Etat français indique que de nombreux postes seront à pourvoir dans les métiers de la maintenance dans les prochaines années.

L'implication des professionnels dans la LP est importante dans les enseignements (module de formation, Jury de stage, Jury de diplôme), et dans le pilotage. Elle permet également le prêt de matériel et l'accueil d'étudiants en alternance.

Depuis plusieurs années l'effectif de la LPro est stable grâce à la procédure de recrutement et des candidatures. Il restera cependant limité à un seul groupe de seize étudiants en raison de contraintes matérielles, logistiques et humaines. On note une bonne diversité des profils des étudiants (diplôme d'origine, type de bac, âge) et une proportion des DUT/BTS stable. Tous les ans des professionnels en reprise d'études ou en démarche de VAE sont accueillis.

Le pilotage de la LPro est assuré par le responsable de la formation en lien étroit avec le chef du département et l'équipe pédagogique. Différents documents et procédures sont mis en place pour guider l'alternant vers la réussite (aide à la recherche d'entreprise, livret d'accueil, livret d'alternance, cours de mise à niveau, tutorats, ...). Ces outils, associés à une évaluation intégralement en Contrôle Continu, particulièrement adaptée à l'alternance, permettent à la LPro de se prévaloir d'un taux de réussite stable.

L'Espace Numérique de Travail, en particulier la plateforme numérique Moodle, est devenu un outil indispensable en raison de la mobilité des étudiants durant leur année sur les différents sites de formation (université, entreprise).

Les industriels, les évaluations de la formation et des enseignements par les étudiants mais aussi le dynamisme de l'équipe pédagogique permettent une amélioration continue de la formation en proposant des adaptations de contenu ou de fonctionnement.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	LP Métiers des réseaux informatiques et télécommunications
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	La formation est renouvelée à l'identique
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences, Technologies, Santé
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	néant
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	parcours Réseaux et télécoms
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	IUT ANGERS-CHOLET
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	La formation est dispensée en apprentissage et en formation classique.

Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	450h
Effectifs attendus :	24 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	néant
Accords internationaux particuliers :	néant
Conventionnement avec une institution privée française :	néant
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Une évolution des métiers d'administration des réseaux est en cours. Dans ce cadre, nous prévoyons de faire évoluer nos contenus avec une part plus importante de cybersécurité et surtout l'introduction de l'automatisation des configurations : SDN, SDWAN.</p> <p>Cette licence professionnelle ne sera pas intégrée au BUT GEII, elle restera suspendue.</p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p>	

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	LP Métiers de la Gestion et de la Comptabilité-Fiscalité
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Droit Economie Gestion Filière Expertise-Comptable
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Université d'Angers-IUT d'Angers
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Fiscalité
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Angers

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale et continue Alternance sous contrat d'apprentissage et de professionnalisation
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	450 heures (55 heures)
Effectifs attendus :	20-30
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	néant
Accords internationaux particuliers :	néant
Conventionnement avec une institution privée française :	néant
<p>La LP Métiers de la Gestion et de la Comptabilité continue d'assurer une insertion professionnelle rapide au sein d'une filière en tension. Les besoins en collaborateurs de la filière expertise sont importants et encore partiellement pourvus.</p> <p>La LP, en formant de nouveaux collaborateurs de niveau intermédiaire contribue à répondre à ce besoin. Cette LP devrait être intégrée en troisième année du BUT Gestion des Entreprises et Administration.</p>	
Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :	

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Métiers de l'électricité et de l'énergie Option génie électrique du bâtiment
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence Professionnelle
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	La formation a ouvert en septembre 2009 pour répondre à un besoin des professionnels des installations courants forts courants faibles dans le bâtiment. Elle répond aux besoins de compétences des "embaucheurs" Il est demandé une reconduction de la formation
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Sciences et Technologie (ST5-3)
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	IUT ANGERS
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	Sans objet

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	IUT ANGERS (14 semaines) + Lycée ESTOURNEL de CONSTANT à La FLECHE (72) (1 semaine)
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :	La formation ne fonctionne que sous le format de l'alternance (contrat de professionnalisation et apprentissage) et se suit en présentiel.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	450h dont 15h d'anglais
Effectifs attendus :	20
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Lycée Estournel de Constant (Convention de partenariat)
Accords internationaux particuliers :	Sans objet
Conventionnement avec une institution privée française :	Sans objet
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). 	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p>	

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Management et gestion des organisations Parcours Management des PME-PMI (MPP)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Droit Economie Gestion
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	Université d'Angers (IUT),
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	Parcours Management des PME-PMI (MPP)
Lieux de la formation <i>(préciser le cas échéant les délocalisations) :</i>	Domaine Universitaire de Cholet

<p>Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :</p>	<p>4 modalités : Formation initiale, formation continue, en apprentissage et contrat de professionnalisation</p>
<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>La formation est organisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en 8 UE (soit 415 h) U.E.1: Management et Gestion Ressources Humaines (90h) U.E.2: Gestion financière et fiscale, contrôle de gestion (85h) U.E.3 : Management des opérations commerciales (55h) U.E.4: Communication (95h) U.E.5: Entrepreneuriat et culture d'entreprise (40h) U.E.6: Economie et Droit européens (50h) U.E.7: Projet tuteuré (150h) U.E.8: Période de formation en entreprise : stage 14 semaines (FI : statut étudiant, FC) ou 36 semaines pour alternance <p>- en conférences de professionnels, des tables rondes de chefs d'entreprises, des visites d'entreprises, la participation annuelle au salon des entrepreneurs, le séminaire méthodologique de PT en présence des tuteurs professionnels et des organisations professionnelles (27h)</p> <p>Soit 442 heures en tout (dont 40 h en langue anglaise)</p> <p>En ECTS : 60 ECTS soit 1500 à 1800 h de travail</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>30 étudiants (toutes modalités)</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p><i>IFTIC-Sup Cameroun suspendus</i></p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Projets d'évolution :

- *Pérennisation du séminaire méthodologie de projet et /présentation des PT devant l'équipe pédagogique et les professionnels et rencontre avec les professionnels,*
- Compte tenu de la transformation de bon nombre de DUT en BUT (formation tubulaire), pour continuer à accueillir les étudiants du territoire provenant de BTS (Adjoint de dir, compta gestion, commerce international), de L2, L3, voire M1 ou M2 (vivier de recrutement traditionnel d'étudiants qui n'auront plus guère de place dans le futur format BUT) qui ont un projet professionnel définis et des objectifs d'insertion courts, réactivation du projet d'augmentation de la capacité d'accueil :
 - soit au sein de la formation existante (site Cholet),
 - soit avec l'ouverture d'un second site (site Angers)

▪ **Autres axes de réflexion**

- Appel à la réflexion des enseignant.e.s sur la pertinence de mettre en place la pédagogie inversée pour leurs cours ;
- Appel à l'administration d'un cours (à déterminer) en langue anglaise
- *Activation du réseau avec l'organisation d'une rencontre entre les actuel.le.s étudiant.e.s de la formation et les ancien.ne.s étudiant.e.s (via l'association des étudiants de la L.P. M.P.P.)*

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :